



DOSSIER UNIQUE DES FAMILLES

Pour l'ALSH

2020/2021



ACCUEIL(S) souhaité(s) pour l'année scolaire (cocher vos choix) :

Cadre réservé à l'administration

RESTAURATION	
PERISCOLAIRE MATIN ET/OU SOIR	
MERCREDIS LOISIRS	
VACANCES LOISIRS	

Arrivée		SP	
Ordre		Att A	
Att QF			
Vaccins			
PAI			

**Il est impératif de communiquer au service
tout changement durant l'année scolaire.**

IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU RENDU HORS DELAIS NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Ecole de :

COMPOSITION DU FOYER

Indiquer le lien avec l'enfant*	Parent 1 / Parent 2 / concubin(e) / tuteur (trice)	
	*	*
Nom (avec civilité M./Mme/autre)		
Nom de jeune fille (mère)		
Prénom		
Date de naissance (obligatoire)		
Situation familiale	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Concubin <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/>	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Concubin <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/>
Adresse		
Code postal et commune		
Tel domicile		
Tel portable		
Tel professionnel		
Courriel (majuscule) obligatoire		
Profession		
Employeur/Adresse		
CAF/MSA	CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Département :	CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Département :
N° CAF ou MSA		

FICHE SANITAIRE**ENFANT(S)**

Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Nom, Prénom de l'enfant			
Date de naissance			
Classe et nom de l'enseignant			
Médecin traitant Nom, prénom, téléphone			
N° de sécurité sociale			
Allergie, Lunettes, autres renseignements			
Maladies contagieuses et épidémiques (varicelle, otite, etc.)			
Assurance (responsabilité civile extra et périscolaire) N° de police d'assurance			
Régime sans porc (oui, non)			

PERSONNES AUTORISEES A PRENDRE EN CHARGE MON (MES) ENFANT(S)

NOM et PRENOM	TELEPHONE	Liens de parenté	ADRESSE

PERSONNES A JOINDRE EN CAS D'URGENCE

NOM et PRENOM	TELEPHONE	Liens de parenté	ADRESSE

J'autorise les personnes mentionnées ci-dessus à prendre en charge mon (mes) enfant(s) (nom, prénom de(s) l'enfant(s) auprès des animateurs (trices).

J'autorise mon enfant de plus de 6 ans à rentrer seul oui non

Je dégage la commune de DANJOUTIN de toutes responsabilités au moment de la prise en charge de mon (mes) enfant(s) par cette personne.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le dossier unique des familles et autorise les animateurs à prendre toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à Le Signature :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

- VACCINATIONS : CERTIFICAT OU PHOTOCOPIE DU CARNET DE SANTE
- PAI (Plan d'Accueil Individuel) pour les enfants concernés
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile extra et périscolaire

→ ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL DE L'ANNEE EN COURS

Fournir chaque année **civile** cette attestation, que vous pouvez vous procurer sur le site : www.caf.fr, grâce à votre numéro d'allocataire.

En cas de non production de ce document, le plafond maximum est appliqué et il n'y a pas de rétroactivité. Les tarifs sont consultables sur le site internet : www.mairiedanjoutin.fr et à la Mairie.

→ PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

- Oui → **pour la première fois joindre un RIB (au nom du payeur)**
- Non
- Déjà en place → **vous n'avez rien à fournir**, la reconduction est automatique
- Facture par mail

ATTENTION : Si vous bénéficiez du prélèvement automatique, vous serez systématiquement en prélèvement **pour tous les accueils de la Commune**, à savoir : la restauration et accueil périscolaire, mercredis et vacances scolaires.

→ REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement** de fonctionnement de l'ALSH de la Commune de DANJOUTIN et m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon (mes) enfant(s). Ce dernier est consultable sur le site internet : www.mairiedanjoutin.fr.

**Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »**

Les informations recueillies dans la présente demande font l'objet d'un traitement destiné à gérer l'inscription, la présence et la facturation des enfants à la restauration scolaire, en périscolaire, les mercredis et vacances scolaires.

Le destinataire des données est la commune de Danjoutin.

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/C.



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LE TRAITEMENT DE DONNEES PERSONNELLES



La Commune de DANJOUTIN collecte et traite vos données personnelles au sein d'un logiciel NOE. Ce logiciel permet la gestion des structures scolaires, périscolaire, petite enfance, loisirs et de temps libre pour la gestion de la préinscription, de l'inscription, du suivi et de la facturation des services mentionnés.

Je soussigné (e)

Responsable légal de/ des enfant (s)

- J'accepte le traitement des données et / ou des données de mes enfants
- Je n'accepte pas le traitement de mes données et / ou des données de mes enfants *

Veillez cocher la case correspondante pour dire si vous acceptez / n'acceptez pas le traitement de vos données.

* En cas de refus, veuillez-vous adresser à : Mairie de DANJOUTIN, Service Jeunesse.

Dans le cas où vous n'acceptez pas le traitement de vos données et / ou celles de vos enfants, vous ne pourrez pas bénéficier des services périscolaire, restauration, mercredis et vacances scolaires.

Fait le : _____

Signature : _____

Vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits relatifs à l'utilisation des données personnelles en adressant vos demandes à l'adresse suivante (correction, mise à jour, portabilité des données, etc.) :

Mairie de Danjoutin
Service jeunesse
44 rue du Dr Jacquot
90400 DANJOUTIN



MENTIONS LEGALES NOE ET PORTAIL FAMILLES

RESPONSABLE DE TRAITEMENT ET DE PUBLICATION

Mairie de DANJOUTIN

44 rue du Dr Jacquot

90400 DANJOUTIN

Tel : 03 84 28 24 21

Mail : pbillod@mairiedanjoutin.fr

Site internet : www.mairiedanjoutin.fr

EDITEUR LOGICIEL AIGA ET DU PORTAIL FAMILLE

AIGA

110, Avenue Barthélémy Buyer

69009 LYON

Tel : 04 72 53 22 00

Mail : aiga@aiga.fr

Contact DPO : aiga@aiga.fr

Site internet : www.aiga.fr

HEBERGEUR

Mairie de DANJOUTIN

44 rue du Dr Jacquot

90400 DANJOUTIN

Tel : 03 84 28 24 21

Mail : pbillod@mairiedanjoutin.fr

Site internet : www.mairiedanjoutin.fr

Le Portail Familles ainsi que le logiciel sont conçus **pour les structures scolaires, périscolaire, petite enfance, Loisirs et les temps libre pour la gestion de la préinscription, de l'inscription, du suivi et de la facturation des services mentionnés.**

Le Portail Familles a pour but de faciliter les démarches administratives des familles, telles que par exemple, le téléchargement des dossiers d'inscription, la gestion des réinscriptions. Les informations recueillies par le **responsable de traitement** par le biais du Portail Familles ou par dossier papier sont enregistrées dans le **Logiciel NOE édité par AIGA.**

Les données personnelles sont conservées pendant le **temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.**

Données personnelles : Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données (correction, mise à jour, portabilité des données, etc.) vous concernant en contactant : Mairie de Danjoutin, Service jeunesse, 44 rue du Dr Jacquot, 90400 DANJOUTIN



DROIT A L'IMAGE

CESSION DE DROITS D'AUTEUR ET DE DROIT A L'IMAGE D'UN MINEUR DANS LE CADRE DES ACCUEILS « ENFANCE » (périscolaire / Mercredis et Vacances loisirs)

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles les parents de l'élève mineur acceptent, à titre gracieux, de céder à la Commune de DANJOUTIN la cession des droits d'auteur sur les œuvres réalisées par les élèves dans le cadre des activités lors des accueils « enfance » ainsi que le droit d'utiliser l'image de leur enfant résultant de sa participation à ces activités.

La Commune de DANJOUTIN s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'enfant .

Les (père et mère ou représentants légaux) agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale de l'enfant, des enfants utilisant chacun des services d'accueil enfance :

- Autorisent à titre gracieux la Commune de DANJOUTIN à fixer et à reproduire l'image de mon enfant, ainsi qu'à la modifier et à l'utiliser dans le cadre des activités lors des accueils « enfance » ou pour toute autre action de promotion qui utilise les œuvres ou les images réalisées dans le cadre de ces activités. La présente autorisation s'applique à tous supports (écrit, électronique et audiovisuel).
- Autorisent à titre gracieux au profit de la Commune de DANJOUTIN la cession des droits d'auteur des participants sur leurs œuvres réalisées dans le cadre des activités lors des accueils « enfance » ou pour toute autre action de promotion qui utilise les travaux dans le cadre de ces activités. Le droit d'exploitation de l'œuvre comprend le droit de reproduction par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour et sur tous formats les œuvres réalisées dans le cadre du projet, ainsi que le droit de procéder à tout acte de reproduction aux fins de circulation de l'œuvre.

La cession des droits est consentie pour une exploitation sur le territoire français, et pour une durée de dix ans (10 ans) pour la Commune de DANJOUTIN à compter de la signature du présent contrat.

DROIT A L'IMAGE : j'autorise je n'autorise pas « voir article IX du règlement »

Fait à Danjoutin le :

Signature :
« Lu et approuvé »